



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Une demande de dérogation mineure sera entendue à la séance régulière du Conseil municipal qui aura lieu le 2 décembre 2024, à 19h00, à la salle Buchanan, Centre Lac-Brome, 270, rue Victoria à Lac-Brome.

Toute personne intéressée par cette demande est invitée à assister à cette séance et y présenter ses observations. La personne peut aussi soumettre ses commentaires ou observations au greffier, Me Owen Falquero, par écrit ou par courriel à owen.falquero@lacbrome.ca, au plus tard à 12h, le 2 décembre 2024.

Dérogation mineure no. 639

146, chemin Sugar Hill, lot 4 267 021, Zone ID-21-O12, district de East-Hill

Nature et effets de la demande:

Demande visant à régulariser l'implantation d'un bâtiment accessoire localisé à une distance de 0,16 m de la ligne latérale du lot. L'alinéa 4 de l'article 35 du règlement de zonage no. 596 stipule qu'un bâtiment accessoire de 40 mètres carrés et plus doit être localisé à une distance minimale de 3 mètres d'une ligne de lot.

Donné à Lac-Brome
Ce 14 novembre 2024


Owen Falquero, B.A., LL.B., J.D.
Avocat Greffier